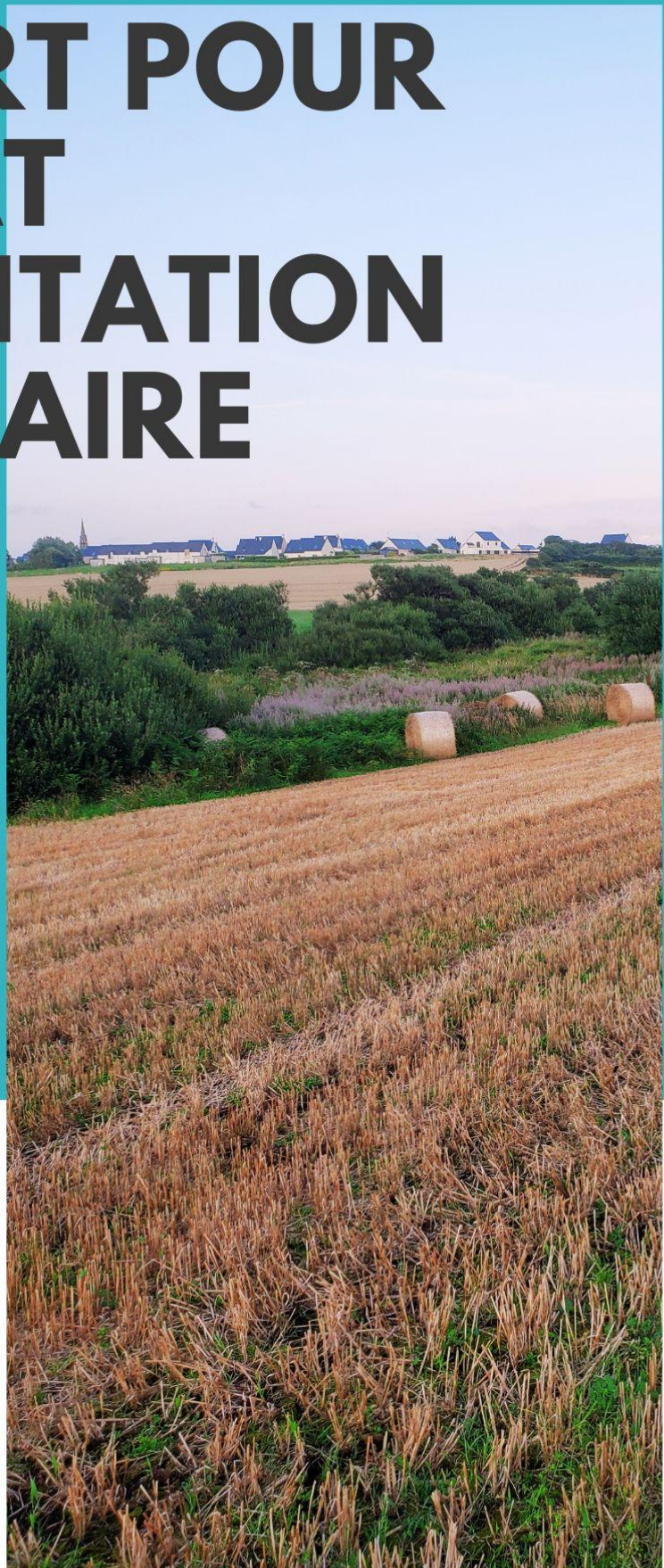


RAPPORT POUR LE DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE

2026



Envoyé en préfecture le 06/02/2026
Reçu en préfecture le 06/02/2026
Publié le
ID : 029-212901771-20260206-2026DCM010-DE

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	4
1 ^{ère} PARTIE : CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2026	5
2 ^{ème} PARTIE : LA SITUATION DE LA COMMUNE AU 31/12/2025.....	7
3 ^{ème} PARTIE : LES ORIENTATIONS 2026 DE LA COMMUNE DE PLOUARZEL.....	13
4 ^{ème} PARTIE : L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES ET DES CHARGES DE LA COMMUNE	14
5 ^{ème} PARTIE : ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE, FISCALITÉ, ÉQUILIBRES FINANCIERS	15
Conclusion	17
Annexes :	18

INTRODUCTION

Dans les communes de plus de 3 500 habitants, un débat a lieu en Conseil Municipal sur les orientations générales du budget dans un délai de deux mois précédant le vote de celui-ci (article 12 de la Loi du 6 février 1992 relative à l'administration territoriale de la République).

Le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet :

- de faire le point sur la situation financière du budget,
- d'exposer l'évolution prévisible des variables (concours extérieurs, obligations et normes réglementaires, investissements, fiscalité, service de la dette, ...),
- de resituer le budget à venir dans un contexte pluriannuel et de définir une stratégie financière cohérente avec la préservation de la solvabilité,
- de discuter des priorités du budget primitif.

Le rapport d'orientations budgétaire rend compte de la gestion de la commune et de ses services (SPIC crèche, camping), de Plouarzel animation (EPIC) ainsi que du CCAS. Un budget camping a été créé en 2024 pour l'année budgétaire 2025.

Ce rapport va permettre, d'une part, de mesurer les conséquences des choix de gestion réalisés, mais également d'évaluer les capacités d'investissement de la Commune pour les années à venir. Ce débat d'orientation budgétaire concerne également les budgets annexes liés au budget principal.

À la crise environnementale s'est ainsi ajoutée une crise politique et budgétaire, avec des conséquences immédiates et concrètes pour les habitants et les entreprises du territoire. Les collectivités sont également touchées.

Ces changements profonds réinterrogent structurellement l'action publique : comment concilier les impératifs d'attractivité, de solidarité et de transition écologique avec ces nouvelles contraintes ?

La situation globalement saine des finances communales, avec un niveau d'endettement maîtrisé doit permettre à la communauté d'engager les politiques nécessaires à son territoire.

Des enjeux à relever.

Face à la crise budgétaire, la commune se doit de s'adapter et faire des choix pour préparer un avenir à la fois durable et désirable. Le temps est certes à la sobriété. Il doit aussi s'inscrire dans une action en faveur du maintien des services publics et de l'investissement afin de répondre aux attentes des habitants et des acteurs économiques.

1^{ère} PARTIE : CONTEXTE ÉCONOMIQUE ET PRINCIPALES DISPOSITIONS DE LA LOI DE FINANCES 2026

La Loi de finances pour 2026 s'inscrit dans un environnement économique et politique toujours complexe et incertain. La stabilisation puis la diminution de la dette interroge sur les modalités qui seront mises en œuvre pour y répondre à court, moyen et long terme. La préparation budgétaire s'inscrit dans un environnement économique marqué par un certain attentisme et une perte de confiance, faute d'une visibilité suffisante, pour les acteurs économiques mais aussi pour les ménages.

Produit Intérieur Brut

En 2025, la croissance reste positive à 0,9%. En 2026, celle-ci serait de + 1 %, un rythme proche de la tendance de long terme de l'économie française, selon la Loi de Finances.

Taux d'inflation prévisionnel

L'inflation pour 2025 a été révisée à 1,00% et l'inflation prévisionnelle 2026 a été fixée à 1,30%..

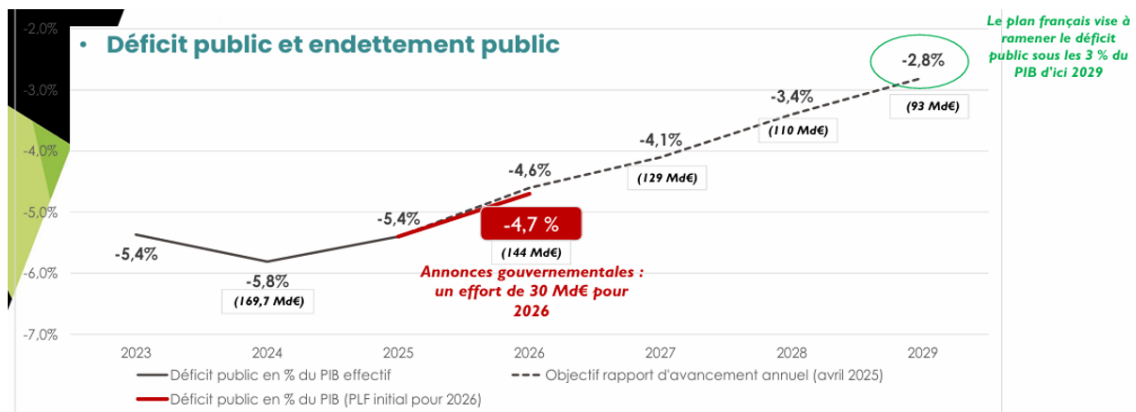
Trajectoire du déficit public

La trajectoire de réduction du déficit public

PLF pour 2026

2025 : déficit public = 159,9 Md€ soit 5,4% du PIB (ratio conforme à la loi de Finances pour 2025)

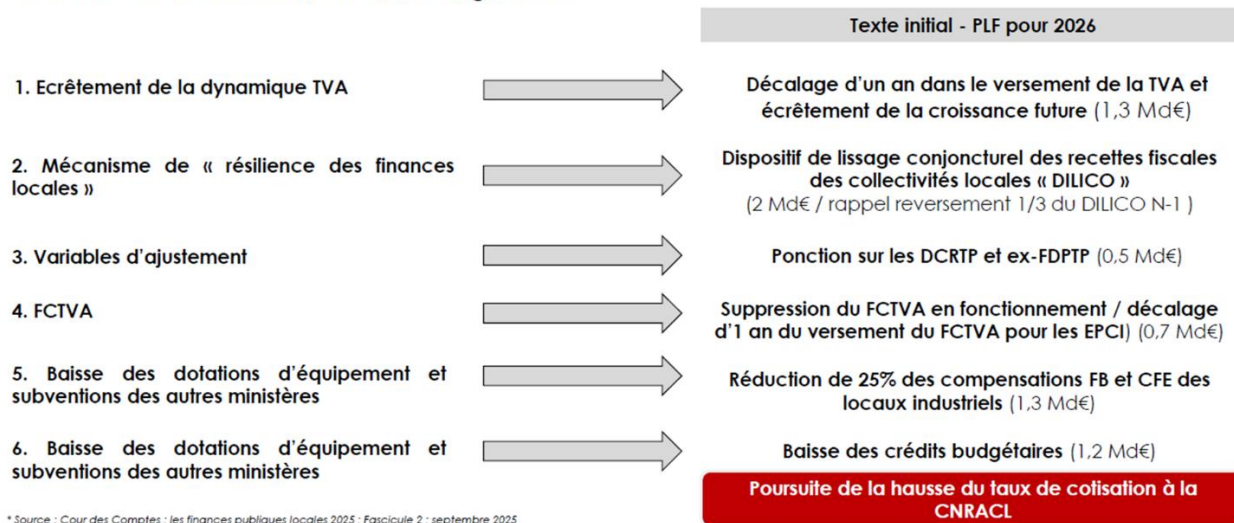
2026 : déficit à 4,7% du PIB soit 144,0 Md€ (texte initial du gouvernement)



Cette trajectoire ambitieuse présage de la poursuite d'efforts demandés sur plusieurs années pour y parvenir

Les principales dispositions de la Loi de finances 2026 impactant les collectivités :

Le projet de loi de finances pour 2026 amplifie les mesures visant à limiter la croissance des recettes des collectivités locales, et ce, sur long terme.



Les principales dispositions de la loi de finances impactant la commune sont :

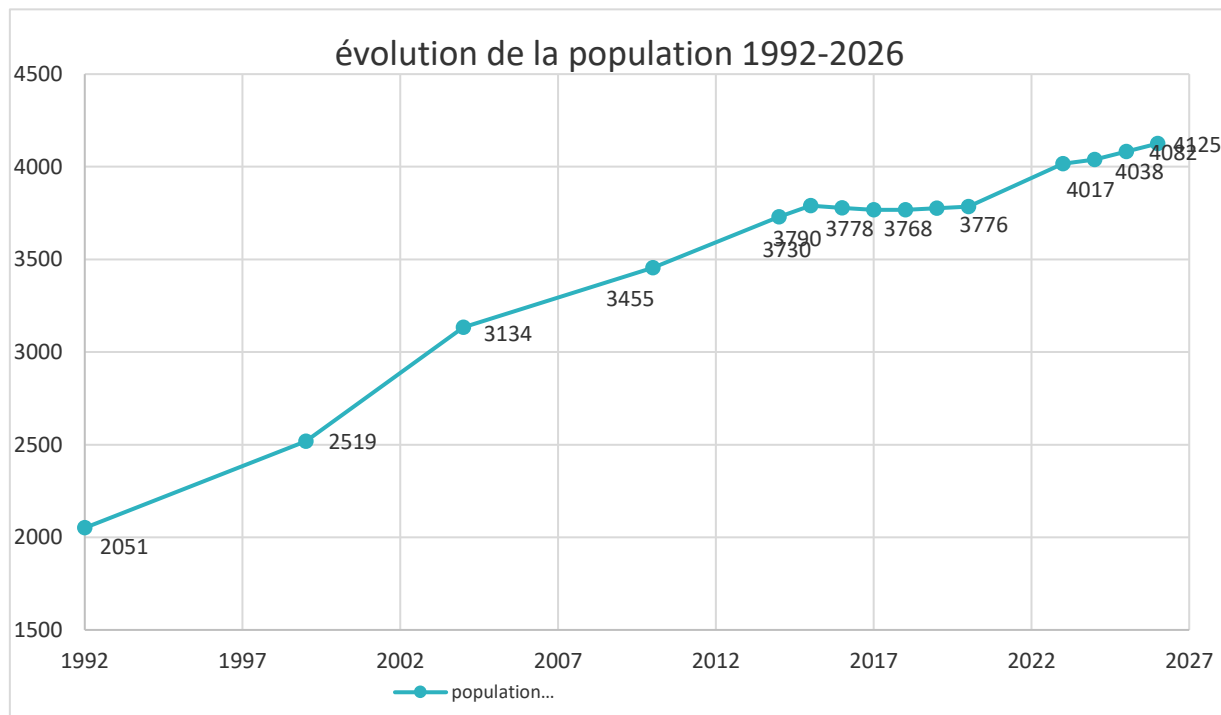
	CCPI	Communes
Hausse du taux de cotisation à la CNRACL	+++	+++
Baisse des variables d'ajustement	■	■
Ponction de 25% des compensations CFE et FB des locaux industriels	++	++
Mesure sur le FCTVA	+	+
Baisse des subventions d'investissement (fonds vert, DETR, DSIL...)	+	+
Ecrêtement et plafonnement de la TVA	+++	■
DILICO	■	■

- la contribution de la commune au redressement des comptes de la CNRACL : estimé à 38k€ pour 2026
- Les mesures visant à réduire les concours financiers de l'État aux collectivités locales
 - Ponction de 25% des compensation FR des locaux industriels : impact de 1453€ en 2026
 - Mesure sur le FCTVA : perte de 10 k€ par an en fonctionnement
 - Baisse des crédits du fonds vert, baisse du Fonds d'investissement des territoires (DETR, DSIL...)
- Le dispositif de lissage conjoncturel des recettes fiscales des collectivités (DILICO) : pas d'impact en 2026

Des pertes de marges de manœuvre estimées à 49,5 k€ en fonctionnement

2ème PARTIE : LA SITUATION DE LA COMMUNE

Évolution de la population



La capacité d'autofinancement a augmenté. L'épargne nette atteint ainsi plus 998 k€.

Chaine de l'épargne

€	2022	2023	2024	2025
Produits de fonctionnement courant	4 274 488	4 831 835	5 039 306	4 930 797
- Charges de fonctionnement courant	2 912 646	3 207 194	3 386 724	3 209 713
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	1 361 842	1 624 641	1 652 582	1 721 084
+ Solde exceptionnel large	15 540	-742	7 989	-1 298
= Produits exceptionnels larges*	17 064	31	9 748	163
- Charges exceptionnelles larges*	1 524	773	1 759	1 461
= EPARGNE DE GESTION (EG)	1 377 382	1 623 899	1 660 571	1 719 786
- Intérêts	130 230	141 801	145 977	148 381
= EPARGNE BRUTE (EB)	1 247 152	1 482 098	1 514 594	1 571 405
- Capital	465 141	507 451	516 996	548 202
= EPARGNE NETTE (EN)	782 011	974 647	997 598	1 023 203

Le niveau de **l'épargne nette** de 1 023K€ atteint un niveau satisfaisant.

La commune dispose d'une épargne nette de 1 023 K€ pour s'autofinancer et investir.

Elle représente 227 € par habitant, en nette évolution (139 € en 2021, 198 € en 2022, 243 € en 2023, 247€ en 2024) et est supérieure à la moyenne de même strate : 159 €.

Les charges de fonctionnement

Les charges de fonctionnement ont diminué en raison notamment de l'absence des coûts de réparation suite à la tempête Ciaran et réduction des coûts énergétiques.

Charges de fonctionnement - Montant

€	2022	2023	2024	2025	2025 / 2024
Charges fct courant strictes	2 891 103	3 181 927	3 357 828	3 179 830	- 177 998
Charges à caractère général	1 015 012	1 119 625	1 274 044	1 092 724	- 181 320
Charges de personnel	1 322 920	1 454 052	1 516 896	1 523 575	6 679
Autres charges de gestion courante	553 171	608 250	566 888	563 531	- 3 357
Atténuations de produits	21 543	25 267	28 896	29 883	987
Charges de fonctionnement courant	2 912 646	3 207 194	3 386 724	3 209 713	- 177 011
Charges exceptionnelles larges	1 524	773	1 759	1 461	- 298
Charges de fct hors intérêts	2 914 170	3 207 967	3 388 483	3 211 174	- 177 309
Intérêts	130 230	141 801	145 977	148 381	2 404
Charges de fonctionnement	3 044 400	3 349 768	3 534 460	3 359 555	- 174 905
Capital	465 141	507 451	516 996	548 202	31 206

Charges de personnel

	2022	2023	2024	2025	2025/2024
Charges de personnel dont :	1 322 920	1 454 052	1 516 896	1 523 575	6 679
64111 Personnel titulaire	646 752	706 347	756 882	743 581	-13 301
64131 Personnel non titulaire	67 587	82 049	48 549	54 845	6 296
6218 Personnel extérieur eu service	29 866	43 426	84 770	62 924	-21 846
Atténuations de charges dont :	20 710	28 642	45 325	39 711	-5 614
6419 Remboursement sur rémunération	25 697	28 642	41 181	36 868	-4 313
Dépenses Nettes	1 302 210	1 425 410	1 471 570	1 483 864	12 294

Le nombre d'agents au 31/12/2025 est de 38 correspondants à 34.36 ETP dont :

33 titulaires (3 départs)

5 contractuels (2 à la MFS, 2 à l'école de Trezien, 1 à la médiathèque)

Pour mémoire en 2024 : 38 agents (36 tit + 2 contractuels correspondant à 34.94 ETP).

Les charges de personnel sont stables par rapport à 2024 (+7 K€, soit + 0.44% par rapport à 2024).

- 13 K€ de personnel titulaire :

Départ de 3 agents (2 à la retraite : Cathy Caverne et Olivier Jacq, 1 mise à dispo : Leïla Leven),

Depuis mai 2025 : versement de 90% de salaire et de primes dès le 2^{ème} jour d'arrêt maladie

+ 6 K€ de personnel non titulaire :

Services Techniques : contrat saisonnier de 7 mois d'avril à octobre 2025

Médiathèque : remplacements de la responsable

Ecole de Trezien : moins de contractuels qu'en 2024 et titularisation d'un agent

- 21 K€ de personnel extérieur (RAIL/Familles Rurales) :

RAIL : diminution du temps de travail d'un agent presque à temps plein.

Contrat de ménage des bâtiments communaux avec Cedrus dep

Le montant inscrit au BP était de 1 625 K€.

Les produits de fonctionnement

Les **produits de fonctionnement** baissent également.

Cette variation s'explique principalement 2 facteurs :

Une baisse de 65 K€ suite à l'instauration d'un budget dédié aux campings et à l'aire de camping-cars ;

Une baisse des recettes de 87 K€ (remboursement sinistre tempête Ciaran)

€	2022	2023	2024	2025	2025/2024
Produits fonctionnement courant stricts	4 255 150	4 803 193	4 993 981	4 891 085	- 102 896
Impôts et taxes	2 516 167	2 802 563	2 981 280	2 988 408	7 128
Contributions Directes	2 298 520	2 502 662	2 796 980	2 843 310	46 330
Attribution FPIC	80 477	75 851	68 574	52 495	- 16 079
Taxe additionnelle DMTO	129 392	127 837	106 277	92 603	- 13 674
Taxe terrains devenus constructibles	0	76 473	0	0	0
Dotations et participations	1 041 473	1 067 164	1 034 846	1 039 799	4 953
DGF	838 401	868 533	885 586	869 379	- 16 207
FCTVA fct	7 873	4 987	7 617	9 405	1 788
Compensations fiscales	6 883	21 551	22 077	22 233	156
Solde participations diverses	16 740	0	9 389	0	- 9 389
Autres produits de fct courant	697 510	933 466	977 855	862 878	- 114 977
Produits des services	513 144	657 118	659 518	603 961	- 55 557
Travaux en régie (reclassés)	99 862	120 000	99 958	100 000	42
Produits de gestion	84 504	156 348	218 379	158 917	- 59 462
Atténuations de charges	19 338	28 642	45 325	39 711	- 5 614
Produits de fonctionnement courant	4 274 488	4 831 835	5 039 306	4 930 796	- 108 510
Produits exceptionnels larges	17 064	31	9 748	163	- 9 585
Produits financiers divers (76 hs int.)	14	31	0	0	0
Produits exceptionnels (77)	17 050	0	9 748	163	- 9 585
Produits de fonctionnement	4 291 552	4 831 866	5 049 054	4 930 959	- 118 095

Les dépenses d'équipement

Montants des dépenses d'investissement hors dette

€	2022	2023	2024	2025
Dépenses d'équipement	2 303 959	3 058 430	2 191 635	2 945 897
Dépenses directes d'équipement	2 170 399	2 986 319	2 086 703	2 582 316
Dépenses indirectes (FdC et S.E.)	133 560	72 111	104 932	363 581

Les dépenses d'investissement hors remboursement du capital s'élèvent pour 2025 à 2 846 K€ + 100 K€ de travaux en régie (inscrit au BP : 3 537 K€ soit **80 % de réalisés**

Investissements majeurs en 2024 :

- Achat de terrains : 104K€
- Voirie et aménagements : 1 007 k€

- Maison Petton en commerce + logements : 547K€
- Pôle santé 4 : 161K€
- Complexe polyvalent : 347€
- réseaux : 364K€

En 2024, la commune a emprunté 350k€. L'annuité de la dette s'élève à 697K€ en 2024 (663 en 2024).
 L'EBC d'un montant de 1 721 K€ permet de couvrir les annuités.

Le financement du programme d'investissement et l'évolution de l'endettement

Financement de l'investissement - Montants

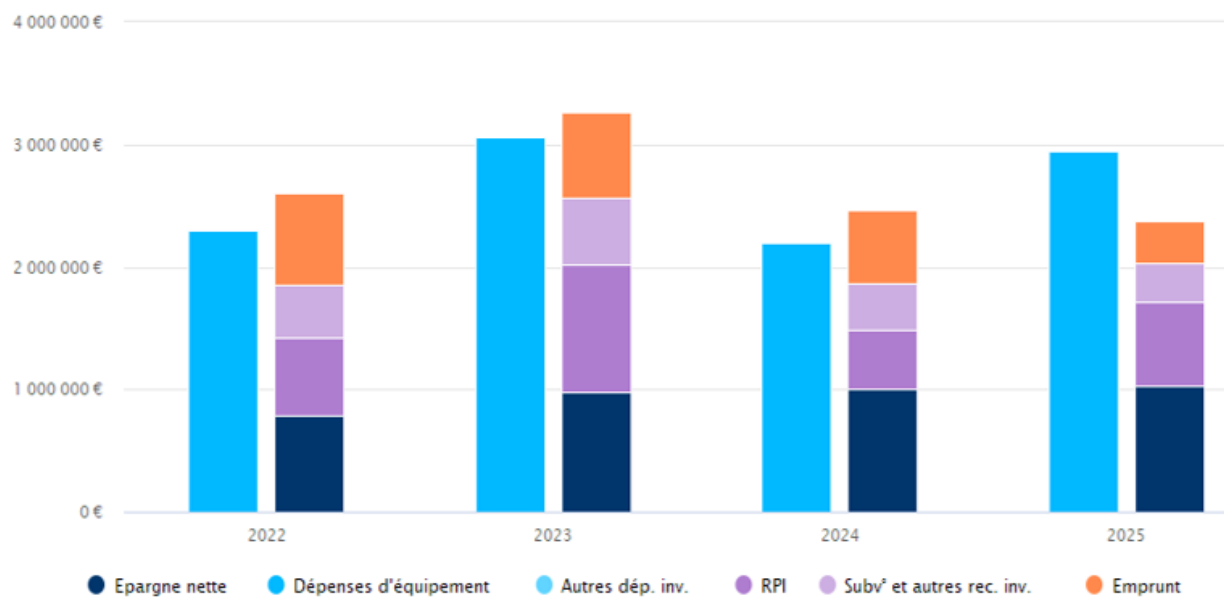
€	2022	2023	2024	2025
Dépenses d'investissement hors dett	2 303 959	3 058 430	2 191 635	2 945 897
Dép d'inv hors annuité en capital	2 303 959	3 058 430	2 191 635	2 945 897
Financement de l'investissement	2 601 203	3 266 676	2 461 164	2 378 002
EPARGNE NETTE	782 011	974 647	997 598	1 023 598
Ressources propres d'inv. (RPI)	634 575	1 049 559	491 453	687 074
FCTVA	198 034	319 131	377 602	242 658
Produits des cessions	237 853	543 128	5 015	387 280
Diverses RPI	198 688	187 300	108 836	57 136
Fonds affectés (amendes, ...)	0	10 000	11 000	10 000
Subventions yc DETR / DSIL	434 617	532 470	361 113	307 330
Emprunt	750 000	700 000	600 000	350 000

Les subventions perçues pour un montant de **317 K€** concernent (inscrit BP : 767 K€ soit 41%) :

- État 10 000 € (amendes de police)
- DETR 95 608 € (maison Petton, pôle santé 4, vidéoprotection, carrefour de Menez Crenn)
- DSIL 27 407 € (maison Petton)
- Fonds vert 72 040 € (rénov thermique complexe polyvalent)
- CCPI 98 938 € (voirie communautaire + enfouissement réseaux + Complexe polyv, maison Petton, démol maison Morvan)
- Département 4 792 € (Territoires Numériques Educatifs)
- Région 8 545 € (logts sociaux site anciennes écoles)

Synthèse : Les 2 945 K€ de dépenses d'investissement ont été financés par 350 K€ d'emprunts (12%).

Financement de l'investissement



Couverture de l'encours de la dette par l'épargne brute (en années)

€	2022	2023	2024	2025
Encours corrigé de la dette (au 31/12)	4 621 215	4 813 764	4 896 768	4 698 566
Epargne brute	1 247 152	1 482 098	1 514 594	1 571 405
Encours corrigé / Epargne brute (années)	3,7	3,2	3,2	3,0

Résumé des budgets

Budget général	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2025	4 182 327 €	5 440 508 €	3 694 148 €	3 067 678 €	7 876 475 €	8 508 186 €
résultat reporté		259 951 €	500 220 €		500 220 €	259 951 €
total	4 182 327 €	5 700 459 €	4 194 368 €	3 067 678 €	8 376 695 €	8 768 137 €
solde		1 518 132 €		- 1 126 690 €		391 442 €
Budget SPIC crèche	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2025	1 015 322 €	1 080 620 €			1 015 322 €	1 080 620 €
résultat reporté		85 357 €			- €	85 357 €
total	1 015 322 €	1 165 977 €	- €	- €	1 015 322 €	1 165 977 €
solde						150 655 €
Budget camping	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2025	172 530 €	219 028 €			172 530 €	219 028 €
résultat reporté		- €			- €	- €
total	172 530 €	219 028 €	- €	- €	172 530 €	219 028 €
solde						46 498 €
Budget CCAS	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2025	39 905 €	77 503 €	65 611 €	62 211 €	105 516 €	139 714 €
résultat reporté		40 729 €		133 659 €	- €	174 388 €
total	39 905 €	118 232 €	65 611 €	195 870 €	105 516 €	314 102 €
solde						208 586 €
Budget EPIC Animation	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2025	116 414 €	134 411 €			116 414 €	134 411 €
résultat reporté		55 413 €			- €	55 413 €
total	116 414 €	189 824 €	- €	- €	116 414 €	189 824 €
solde						73 410 €
TOTAL Budgets	Fonctionnement		investissement		ensemble	
	dépenses	recettes	dépenses	recettes	dépenses	recettes
opérations 2025	5 526 498 €	6 952 070 €	3 759 759 €	3 129 889 €	9 286 257 €	10 081 959 €
résultat reporté	- €	441 450 €	500 220 €	133 659 €	500 220 €	575 109 €
total	5 526 498 €	7 393 520 €	4 259 979 €	3 263 548 €	9 786 477 €	10 657 068 €
solde						870 591 €

	Encours au 31/12 com.	Epargne brute com.	Epargne nette com.	Dépenses d'investissement hors dette com.	Encours / Epargne brute com.	Epargne brute / PRF com.	Taux voté TH com.	Taux voté FB com.
	€/PopDgf 2024	€/PopDgf 2024	€/PopDgf 2024	moy. ann. €/PopDgf (2019 à 2024)	Valeur 2024	% 2024	% 2025	% 2025
Plouarzel	1 084	345	227	517	2,8	31%	20,35%	43,52%
Moyenne pondérée	608	219	159	N/D	2,8	21%		
Quartile 25%	381	156	87	285	1,7	16%	12,07%	33,10%
Mediane	590	198	154	348	3,0	19%	14,40%	36,36%
Quartile 75%	841	277	218	460	4,6	26%	16,70%	39,85%
écart médiane	84%	74%	48%	49%	-7%	57%	41%	20%

3ème PARTIE : LES ORIENTATIONS 2026 DE LA COMMUNE DE PLOUARZEL

1. Favoriser le bien vivre à Plouarzel :

- Agir pour l'attractivité de la commune et un cadre de vie qualitatif
- Encourager l'installation de nouveaux habitants en favorisant le développement d'activités locales pour une dynamique territoriale valorisée (ex : services de santé, enfance jeunesse, sport, culture, économique, administratif...)
- Soutenir les associations, les écoles (subventions et mise à disposition des locaux et du personnel communal...)
- Aménager le cadre de vie (voirie, piste cyclable, aménager les entrées de bourgs avec des aménagement de sécurité (trottoirs, écluses et chicanes), effacement des réseaux)
- Soutenir la culture en poursuivant les études en vue de la construction d'une nouvelle médiathèque

2. Favoriser l'offre d'habitats en multipliant les opérations de renouvellement urbain pour faire face à la pression très forte de demandes de logements :

- Maison Petton : création de logements, commerce.....
- L'école Saint Anges : habitats jeunes
- Encourager les projets privés ...

3. Continuer à mettre en œuvre la transition énergétique et écologique :

- Renforcer l'isolation de l'école de Trézien et de la maison de l'enfance
- Mise en place d'ombrières photovoltaïques (parking du stade de foot)
- Continuer le travail sur l'économie d'énergie (bâtiments et rues) en optimisant le pilotage des installations (remplacement des luminaires par des LED et alimentation solaire)
- Déminéraliser le bourg en multipliant la plantation d'arbres et d'arbustes

4. Maintien d'une bonne santé financière du budget :

- S'adapter à des pertes de ressources de l'État (FPIC, DSR Cible)
- Préserver la capacité à investir, ce qui passe par le maintien d'un bon niveau d'épargne
- Maintenir un niveau d'épargne nette qui permet de couvrir l'essentiel les dépenses récurrentes d'investissements

4ème PARTIE : L'ÉVOLUTION DES RESSOURCES DE LA COMMUNE

Évolution des recettes de fonctionnement

Produits de fonctionnement - Montant

k€	2025	2026	2027	2028
Produits fonctionnement courant stri	4 891	4 916	4 981	4 981
Impôts et taxes (73 sauf 731)	52	37	19	0
Attribution FPIC	52	37	19	0
Fiscalité locale (731)	2 936	3 016	3 109	3 198
Contributions Directes	2 843	2 919	3 006	3 095
Taxe additionnelle DMTO	93	97	102	104
Dotations et participations	1 040	1 034	1 011	924
DGF	869	877	854	767
Compensations fiscales	22	22	22	22
74718 Participation Etat - CNL / TA	101	101	101	101
7473 SUBVENTION TRANSPORT SC	17	13	13	13
74748 Participations autres comm	19	20	20	20
7488 Autres attributions, subvent	1	1	1	1
Autres produits de fct courant	863	829	843	858
Produits des services	604	593	605	617
Travaux en régie (reclassés)	100	100	100	100
Produits de gestion	159	136	138	141
Atténuations de charges	40	40	41	42
Produits de fonctionnement courant	4 931	4 956	5 022	5 023
Produits exceptionnels larges	0	2	2	2
Produits de fonctionnement	4 931	4 958	5 024	5 025

Dotations

L'évolution du FPIC

Rapprochement du seuil d'inégalité au FPIC amorcé depuis 2017 et les mouvements de fusion d'EPCI
 Il existe 3 critères pour bénéficier du FPIC dont le revenu par habitant. Au regard de l'évolution des revenus/habitant sur le territoire, perte définitive du FPIC en 2028.

L'évolution de la DGF

Stabilité de la DGF en 2026 puis baisse à compter de 2027 et perte de la DSR cible à terme (200 K€)

Fiscalité

Revalorisation des bases +0.8% en 2025 (THRS, FB, FNB)

Il est proposé le maintien des taux actuels :

Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties : 43.52 %

Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties : 46.67 %

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :

La commune a décidé de majorer de 50 % la part communale

Évolution des dépenses de fonctionnement

Évolution des dépenses

L'année 2025 devrait encore être marquée par une certaine inflation (1.8% selon la loi de Finances). Cela étant, certains postes comme le carburant et l'électricité devraient connaître une baisse.

Plusieurs évolutions sont prévues et/ou projetées sur 2025 concernant les charges de personnel comme l'augmentation de la cotisation à la CNRACL. Elles auront des impacts à la hausse sur la masse salariale. Ces évolutions ont été évaluées à 4% par an.

Charges de fonctionnement - Montant

k€	2025	2026	2027	2028
Charges fct courant strictes	3 180	3 256	3 336	3 417
Charges à caractère général	1 093	1 114	1 136	1 158
Charges de personnel	1 524	1 570	1 617	1 666
Autres charges de gestion courante	564	573	583	593
Atténuations de produits	30	30	30	30
Charges de fonctionnement courant	3 210	3 286	3 366	3 447
Charges exceptionnelles larges	1	3	3	3
Charges de fct hors intérêts	3 211	3 290	3 369	3 451
Intérêts	148	128	147	153
Charges de fonctionnement	3 360	3 418	3 516	3 603

5ème PARTIE : ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE, FISCALITÉ, ÉQUILIBRES FINANCIERS

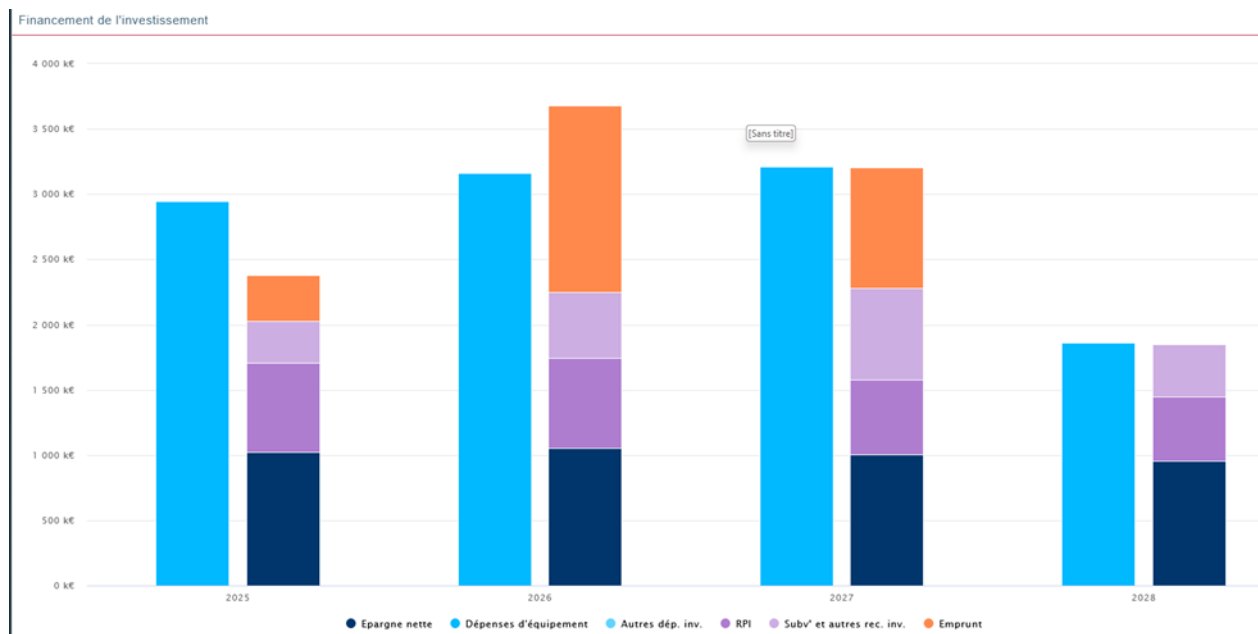
Chaîne de l'épargne

k€	2025	2026	2027	2028
Produits de fonctionnement courant	4 931	4 956	5 022	5 023
- Charges de fonctionnement courant	3 210	3 286	3 366	3 447
= EXCEDENT BRUT COURANT (EBC)	1 721	1 670	1 657	1 575
+ Solde exceptionnel large	- 1	- 1	- 1	- 1
= Produits exceptionnels larges*	0	2	2	2
- Charges exceptionnelles larges	1	3	3	3
= EPARGNE DE GESTION (EG)	1 720	1 668	1 655	1 574
- Intérêts	148	128	147	153
= EPARGNE BRUTE (EB)	1 571	1 540	1 508	1 421
- Capital	548	489	503	465
= EPARGNE NETTE (EN)	1 023	1 052	1 004	956

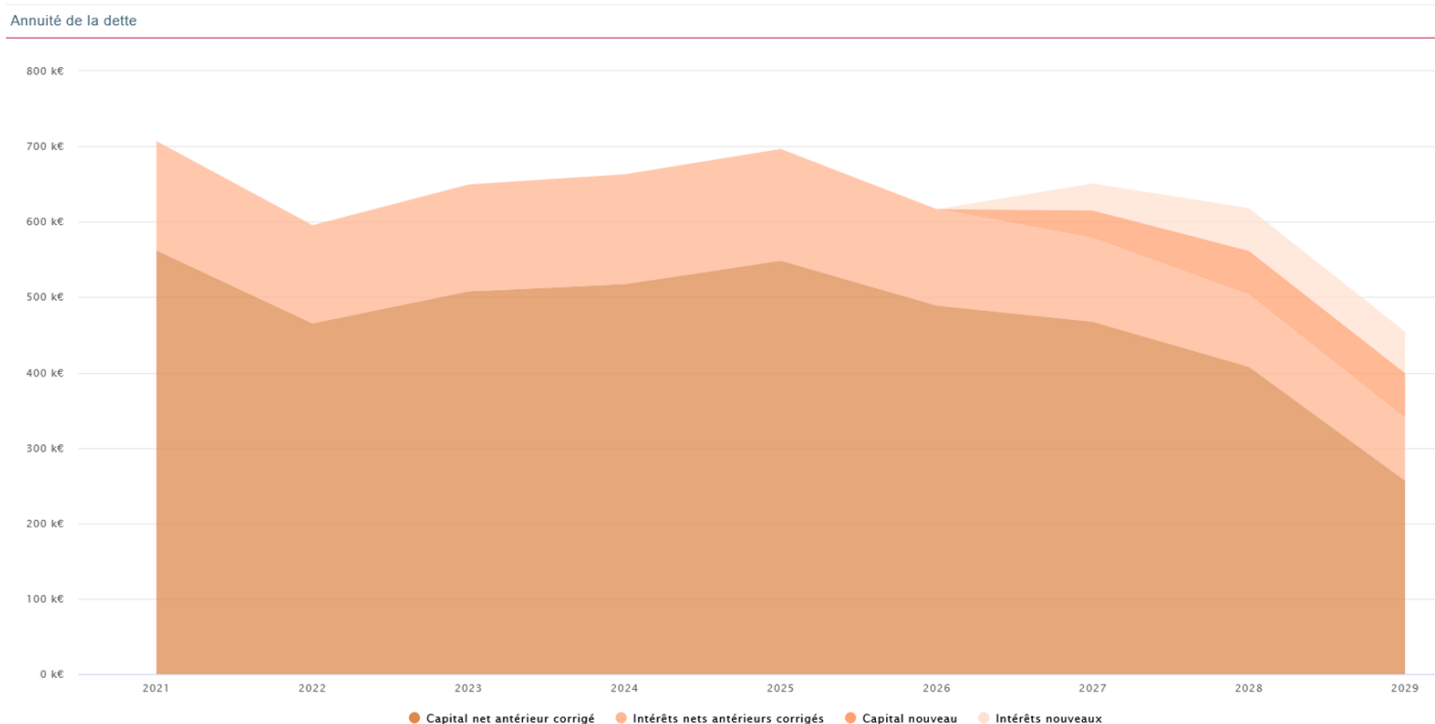
	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Ev° taux d'imposition	0,0%	4,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Ev° nominale charges fonctionnement courant strictes	10,1%	5,5%	-5,3%	2,4%	2,4%	2,4%
Epargne nette	975	998	1 023	1 052	1 004	956
Recettes investissement hors emprunt	1 592	864	1 004	1 199	1 274	895
Dépenses investissement hors capital	3 058	2 192	2 946	3 161	3 211	1 861
Emprunt	700	600	350	1 431	930	0
Variation résultat global de clôture choisie	208	270	-568	521	-3	-87
Variation résultat global de clôture totale	208	270	-568	521	-3	-10
Résultat global de clôture	690	960	391	912	909	899

Variables de pilotage	2023	2024	2025	2026	2027	2028
Encours corrigé au 31.12	4 814	4 297	4 699	5 641	6 067	5 602
Ep brute	1 482	1 515	1 571	1 540	1 508	1 421
Encours corrigé 31.12 / Ep brute	3,2	2,8	3,0	3,7	4,0	3,9
Annuité	649	663	697	617	651	618
Ch fct courant	3 207	3 387	3 210	3 286	3 366	3 447
Prod fct courant	4 832	5 039	4 931	4 956	5 022	5 023
EBC	1 625	1 653	1 721	1 670	1 657	1 575
RGC / DRF (en jours)	75,2	99,1	42,5	97,4	94,4	91,1
Ep nette [Montant / hab. (DGF)]	222	227	230	235	223	211
Ep brute [Montant / hab. (DGF)]	338	345	354	344	334	313
Encours corrigé au 31.12 [Montant / hab. (DGF)]	1 098	978	1 058	1 259	1 346	1 234
DI hors dette [Montant / hab. (DGF)]	697	499	663	706	712	410
Ep brute / Prod fct	30,7%	30,0%	31,9%	31,1%	30,0%	28,3%

Financement de l'investissement



Annuité de la dette



Le programme d'investissement projeté suppose un recours à l'emprunt régulier, cependant l'encours reste relativement stable.

Conclusion

Les orientations budgétaires 2026 s'inscrivent dans le droit fil du programme des années précédentes.

Ces orientations visent à préserver et conforter l'attractivité de la commune de Plouarzel par une politique d'investissement ambitieuse et maîtrisée avec l'objectif de développer la qualité de vie. Ce rapport traduit aussi l'inscription de la commune dans les transitions pour adapter le territoire au changement climatique : sobriété et production énergétiques. La bonne santé financière du budget principal permet une capacité d'investissement en maîtrisant l'endettement.

Annexes :

Annexe 1 : principaux projets d'investissement

Opérations d'équipement

k€	2025	2026	2027	2028
Opérations directes	2 582	3 161	3 211	1 861
Permanent	1 339	1 954	904	754
Voirie	557	580	380	330
Réseaux	323	400	50	50
Bâtiments	220	800	300	200
dont 231383 Ecole publique	15	600	100	0
Mobilier	21	30	30	30
Matériel informatique	32	40	40	40
Matériel et véhicules	184	100	100	100
Plantations	1	4	4	4
Restructuration du bourg	869	200	500	100
Pistes cyclables	238	0	300	0
Pôles santé	88	0	0	0
Maison Morvan route Trezien	26	0	0	0
Sport	17	0	0	0
Médiathèque	48	1 000	1 800	1 000
Campings rénovation	0	0	0	0
Complexe polyvalent rénov.énergétique	348	0	0	0
Hors programme	1	2	2	2
Opérations indirectes	364	0	0	0
Autres fonds de concours et subventions	364	0	0	0
Dépenses d'équipement	2 946	3 161	3 211	1 861

L'étalement des dépenses dans le temps doivent permettre de contrôler le recours à l'emprunt afin de limiter le coût des annuités pour les années à venir.

Annexe 2 : effectif s au 1^{er} janvier 2026

filières		femme	homme	total
administrative		8	1	9
	catégorie A			
	<i>attaché</i>	1		1
	catégorie B			
	<i>rédacteur principal territorial</i>	2		2
	<i>rédacteur</i>	1		1
	catégorie C			
	<i>adjoint administratif territorial principal de 1ère classe</i>		1	1
	<i>adjoint administratif territorial principal de 2ème classe</i>	2		2
	<i>adjoint administratif territorial</i>	2		2
technique		11	10	21
	catégorie B			
	<i>technicien principal de 1ère classe</i>		1	1
	catégorie C			
	<i>agent de maitrise principal</i>	1	3	4
	<i>adjoint technique territorial principal de 1ère classe</i>	3	1	4
	<i>adjoint technique territorial principal de 2ème classe</i>	1		1
	<i>adjoint technique territorial</i>	6	5	11
médico-sociale		1	0	1
	catégorie A			
	<i>puéricultrice hors classe</i>	1		1
culturelle		2	0	2
	catégorie C			
	<i>adjoint du patrimoine principal de 1ère classe</i>	2		2
TOTAL		22	11	33